

Avis de constitution

SOCIETE « OUATTARA & RAMA ENTREPRISE » en abrégé « ORA
ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Koumassi, Remblais, après la
pharmacie KAHIRA., Lot 1520, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUATTARA & RAMA ENTREPRISE

» en abrégé « ORA ENTREPRISE »

Objet :

- Vente de pièces de rechange.
- Transport.
- Prestation de services.
- Immobilier.
- Fourniture de bureau.
- Négoce.
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Remblais, après la
pharmacie KAHIRA., Lot 1520, Ilot 104

Dirigeant(s) M OUATTARA KOUAME ABDOULAYE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04971 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29588/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

